

# Une marge pour éviter d'être à découvert

**Le producteur agricole connaît la musique. Il sait que son entreprise est exposée à de nombreux risques indépendants de sa volonté: aléas de la météo, concurrence internationale, flambée des prix de l'essence et combien d'autres. Pourtant, un certain nombre d'entre eux ont tendance à sous-estimer les dangers qui menacent l'équilibre financier de leur entreprise.**

PAR GILLES DROUIN



« Les dépenses ne baisseront pas au cours des prochaines années et, comme les revenus agricoles ne sont pas indexés automatiquement au coût de la vie, il est nettement préférable de prévoir une marge de manœuvre », prévient Bruno Demers, agronome et conseiller en développement à la Fédération des caisses Desjardins. Cette marge de manœuvre financière permettra au producteur d'encaisser les coups sans se mettre en péril. Dans cet effort pour établir des bases solides, le producteur trouvera un allié important en la personne de son directeur de comptes dont le rôle premier, précise Bruno Demers, est de s'assurer que l'entreprise possède un bilan assez solide pour faire face à ses obligations.

Avant de se lancer dans un projet qui requiert des investissements, le producteur a tout avantage à rencontrer son directeur de comptes. « Dans un premier temps, explique Bruno Demers, le directeur de comptes évaluera la capacité de remboursement du producteur avant de proposer un financement comportant une marge de manœuvre. » Cette évaluation repose sur plusieurs critères, dont des indicateurs finan-

ciers reconnus pour un secteur de production donné ainsi que l'histoire de l'entreprise. Le directeur de comptes sera alors en mesure de préciser l'importance de la marge de manœuvre.

## Un coussin

Prenons l'exemple d'un producteur laitier. Depuis plusieurs années, il doit consacrer entre 52 % et 55 % de ses revenus aux dépenses liées à la production. Il lui reste donc de 45 % à 48 % des revenus obtenus pour rembourser ses dettes et se verser un salaire. Le producteur élabore un projet d'investissement en tablant sur un taux de dépense de 50 %, supposant ainsi qu'il obtiendra davantage de liquidités pour payer une dette plus élevée. « Si ce producteur sous-estime les dépenses, remarque Bruno Demers, il aura en fait moins d'argent pour le paiement de la dette et le salaire. » Tôt ou tard, il éprouvera donc des difficultés à faire face à ses obligations financières.

Pour éviter ce genre de situation, il est essentiel de prévoir une marge de sécurité financière. Ce coussin est ce qui reste après avoir fait ses remboursements sur la dette et

après avoir retenu un salaire couvrant le coût de la vie. « Idéalement, note Bruno Demers, cette marge devrait être d'au moins 5 % et même de 8 %. Malheureusement, elle est plus souvent inférieure à 5 %. » En résumé, un producteur prudent devrait planifier son projet en misant au moins sur un taux de dépense similaire à celui des années antérieures (55 %), prévoir au plus 40 % pour le paiement de la dette et le salaire, et conserver un coussin de 5 %.

« Le producteur doit être réaliste quand il établit un budget pour un projet », soutient Bruno Demers. Un trop grand optimisme prépare parfois des lendemains douloureux. Les bonnes surprises étant toujours plus agréables que les mauvaises, le producteur a avantage à être prudent lors de la planification financière d'un projet. « Cette prudence augmente toujours les chances de succès », indique Bruno Demers.

D'où la pertinence de consulter un directeur de comptes avant d'entreprendre un projet. Il est impossible de tout prévoir, mais il est possible d'organiser son entreprise pour minimiser les effets des périodes de crise. 🚪